

45 route de Verdun
CS 30314
21200 BEAUNE
Tél. 03.80.24.17.10
Email : beaune@latitude-ec.com

2 CGS

SARL au capital de 10 000 €
Siège Social : 3 Place Vautrin
88210 SENNONES
RCS EPINAL 880 297 205



RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION
SUR LA TRANSFORMATION DE LA SOCIETE
A RESPONSABILITE LIMITEE 2 CGS
EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

2 CGS

SARL au capital de 10 000 €
Siège Social : 3 Place Vautrin
88210 SENNONES
RCS EPINAL 880 297 205

RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION
SUR LA TRANSFORMATION DE LA SOCIETE
A RESPONSABILITE LIMITEE 2 CGS
EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

Aux associés,

En notre qualité de commissaire à la transformation désigné, en application des dispositions de l'article L.224-3 et L 223-43 du Code de Commerce par décision de l'Assemblée Générale extraordinaire du 1^{er} mars 2024, nous avons établi le présent rapport afin

- de vous présenter notre analyse de la situation de votre société ;
- de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R.224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Mission du commissaire aux comptes sur la situation de la société

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

Notre analyse de la situation de la société sur la base des deniers comptes arrêtés au 31/12/2024 est la suivante :

Actif au 31/12/2024

L'actif immobilisé net s'établit à 37 383 € composé d'immobilisations incorporelles (fonds de commerce) à hauteur de 29 885 € et corporelles à hauteur de 7 497.52 €. Aucune acquisition en 2024, uniquement amortissement de l'existant.

Les stocks concernent des marchandises à hauteur de 20 655 € au bilan 31/12/2024 contre 25 058 € au bilan précédent soit une variation de -4 403 €, cohérent avec la baisse d'activité et des achats.

Les créances clients sont quasi nulles (334 €), en cohérence avec l'activité (paiement comptant).

Les autres créances s'élèvent à 2857 € contre 1670 € en 2023 et sont constituées principalement par des créances sociales et fiscales courantes, qui n'appellent aucun commentaire de ma part.

La trésorerie disponible à l'actif du bilan est de 2319 € contre 15 842 € à la clôture de l'exercice précédent (mais un poste de découvert figure au passif du bilan pour 11 958€) ; cette baisse est en ligne avec la baisse d'activité de l'exercice et la perte constatée.

Passif au 31/12/2024

Les capitaux propres sont de 7 742.95 €, ils sont supérieurs à la moitié du capital social (10 000 €). Ils comprennent un résultat de -21 572 € (premier résultat déficitaire).

Les emprunts bancaires et découverts bancaires s'élèvent à 15 076 €, en hausse par rapport à l'exercice précédent (+6062€), du fait d'un découvert bancaire sur le compte du CIC de 11 958 € (toujours en lien avec la baisse d'activité 2024 et également lié au retrait du C/C de M SPANNAGEL à hauteur de 10 944 €).

Le poste de dettes fournisseurs et comptes rattachés s'élève à 14 142 €, en très légère hausse par rapport à 2023 (12 241 €), cette variation est néanmoins faible.

Les dettes fiscales et sociales s'élèvent à 20 538 € contre 20 029 €, sans commentaire particulier.

Des autres dettes figurent au bilan (charges à payer) à hauteur de 3 774 € (5264 € en N-1).

Compte de Résultat au 31/12/2024

Le CA s'établit pour une période de 12 mois à 336 467 € et est en nette diminution par rapport à N-1 (une baisse de 93 631€, soit -21.77 %). Tous les postes ont baissé, que ce soit la restauration, les boissons, l'hôtellerie, ou le poste traiteur, traduisant une baisse de la fréquentation.

La marge est cohérente par rapport à l'année dernière (autour de 65%) même si un peu faible par rapport aux ratios du marché (plutôt autour de 70/75%). La hausse du coût des matières premières depuis deux à trois ans peut expliquer le tassement de la marge. Le taux de marge insuffisant s'est traduit en 2024 par une perte du fait de la baisse d'activité qui n'a pas permis d'absorber tous les frais fixes de la société.

Une subvention d'exploitation a été perçue à hauteur de 15 824 €, permettant de compenser très partiellement la baisse d'activité.

Les achats de matières premières s'élèvent à 111 484 € et ce qui représente une diminution de -36 684 €, proportionnelle à la baisse du chiffre d'affaires (-24.76%).

Les autres achats et charges externes sont en légère baisse de -2182 €, s'élevant à 131 187 € sur l'exercice (133 369 € au cours de l'exercice précédent). Ces charges sont par nature majoritairement des charges fixes, et n'ont pas diminué dans les mêmes proportions que le CA, engendrant la constatation d'une perte sur l'exercice.

Les impôts et taxes ont représenté 2699 € contre 3381 € en 2023.

Les salaires et autres charges de personnel ont représenté 173 858 €, et ont diminué de 14 845.28€, par rapport à 2023. Cette baisse de -7.9 % est également inférieure à l'évolution du CA, ce qui a conduit à alimenter la perte de l'exercice.

Après déduction des dotations aux amortissements (7261 €), le résultat d'exploitation se solde logiquement à -30 422 € contre 3 578 € en N-1.

Après constatation du résultat financier (-501 €) et du résultat exceptionnel (+8 732 €), le résultat net de l'exercice s'élève à -21 572 €.

Au vu de ces éléments, la situation de la société n'appelle pas de commentaire particulier de notre part.

Mission du commissaire à la transformation

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Elles ont également consisté à analyser les avantages particuliers stipulés.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous ne pouvons toutefois attester que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social : en effet, le capital de la société s'élève à 10 000 € alors que les capitaux propres du dernier exercice clos le 31/12/2024 s'élèvent à 7 743 €.

Par ailleurs, nous vous informons qu'il n'existe pas d'avantage particulier stipulé.

Fait à Beaune, le 14 février 2025

SARL LATITUDE AUDIT
Commissaire à la transformation

Représentée par Mme Nathalie MONGAZON
Commissaire aux Comptes Inscrite
Compagnie Régionale de Dijon

